

et l'ordre donné le 24 février par Mgr Affre, archevêque de Paris, aux curés de son diocèse de chanter aux offices le *Domine salvum fac populum*. Guillaume II voit les trônes vaciller autour de lui. A Berlin l'insurrection triomphe et force le souverain à s'humilier. En Bavière le roi Louis paie de son abdication ses faiblesses envers Lola Montez. Après la révolution du 13 mars à Vienne Metternich se réfugie à Bruxelles. En Belgique même se répand la rumeur d'une offre d'abdication du roi Léopold.

* * *

La suspicion pèse sur le vicaire apostolique. Mais quel est au juste son comportement devant les événements ? Dans une lettre du 14 mars il constate le « mécontentement sérieux » qui règne dans la population : les communes s'appauvrissent, écrasées par les charges, les ressources publiques sont gaspillées en faveur d'une « clique privilégiée » dont l'impopularité va en croissant. La preuve de l'impatience populaire est fournie par le placard séditieux qui fut affiché dans la nuit du 12 mars aux coins des rues ; cette manifestation de « l'extrême gauche » ne serait aucunement dangereuse « si malheureusement tout le monde ne reconnaissait la vérité de la caractéristique qu'elle fournit de l'Administration ou plutôt de la fraction dominante de l'administration ». Au lieu de redresser les griefs qui lui sont adressés cette administration trouve plus commode de recourir à « son expédient ordinaire », c'est-à-dire d'accuser le chef ecclésiastique d'avoir partie liée avec les perturbateurs de l'ordre public. « Cette tactique pourra lui réussir même auprès d'un certain nombre de ses adversaires qui partageant ses principes religieux n'hésitent jamais de faire cause commune contre l'ennemi commun... De cette sorte il se formera probablement contre moi une coalition de la bureaucratie avec le libéralisme avancé. » Le but avoué de cette coalition est de provoquer l'expulsion de l'évêque à la faveur des circonstances nouvelles. Laurent proteste d'avance contre une telle mesure. « Votre Majesté connaît assez bien son peuple luxembourgeois si attaché à la religion de ses pères, pour savoir parfaitement si l'éloignement forcé de son chef ecclésiastique serait fait à apaiser son mécontentement, et sans la moindre présomption personnelle j'ose croire que plutôt une pareille mesure qui flatterait tout au plus une centaine d'individus blesserait au coeur la presque totalité des habitants ». Ayant fait le procès du gouvernement Laurent expose ses propres vœux : 1° la liberté de la presse¹⁾ qui lui paraît « inévitable pour les motifs que tous les pays voisins déjà en jouissent et que la censure se montre de plus en plus impuissante à empêcher soit l'impiété soit l'immoralité soit le radicalisme ». 2° La liberté d'enseignement qui ferait disparaître « cette

¹⁾ Au moment où Laurent expédie cette lettre la liberté de la presse n'est pas encore proclamée.